

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE REGIONALE AGRO-ALIMENTAIRE ET
COMMERCE » en abrégé « SORACO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 1532, Ilot 156

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 31/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE REGIONALE AGRO-
ALIMENTAIRE ET COMMERCE » en abrégé « SORACO »

Objet : - Commerce Général, vente de produits
alimentaires, Import-export, Vente de toutes
marchandises, commerce d'hydrocarbures, Transport,
Bâtiments Travaux Publics

? l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

? l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

? la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

? la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

? et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 1532, Ilot 156

Dirigeant(s) M DIALLOU OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09905 du 06/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64427/GTCA/RC/2023 du 06/09/2023

